Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 123 (1978)
Heft: 12

Artikel: La rubrique du président central SSO
Autor: Kälin, W.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344188

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La rubrique du Président central SSO

Place d'armes de Rothenthurm

Le 22 octobre 1978, la corporation schwyzoise «Oberallmeind», dont la fondation est plus ancienne que celle de la Confédération, a donné son accord à la vente au Département militaire fédéral de 175 hectares de prés, de pâturages et de forêts destinés à l'établissement d'une nouvelle place d'armes. Ce résultat positif, même s'il n'a été acquis qu'à une faible majorité, découle certainement pour une bonne part des relations harmonieuses établies entre la population et les commandants des écoles et troupes qui accomplissent leurs services dans la région de Schwyz-Rothenthurm. Il est en effet évident que le travail et l'attitude irréprochables de la troupe et de ses chefs ont toujours été et restent l'élément déterminant pour susciter dans la population de bonnes disposition envers l'armée.

Nous devons remercier la corporation schwyzoise «Oberallmeind» de s'être prononcée en faveur de notre armée.

Dépenses militaires

Certains ont vu leurs espoirs déçus, qui s'imaginaient que, dans le cadre des efforts faits pour assainir les finances fédérales, on continuerait à réduire les dépenses militaires davantage que les dépenses à but social.

Le DMF a, en effet, prouvé dans son rapport du 3 octobre 1977 sur les dépenses militaires que l'accroissement de celles-ci était resté inférieur à l'accroissement des recettes de la Confédération et que les

coupes successives faites dans les projets de budget du DMF avaient provoqué des lacunes sensibles dans l'équipement et l'armement. Ce sont des lacunes que l'on ne pourra pas toutes combler jusqu'en 1984, compte tenu du plafond financier actuel et du Plan directeur - Armée 80.

Le 25 octobre 1978, dernier jour de la session extraordinaire d'automne, le Conseil national a accepté avec une nette majorité un postulat enjoignant le Conseil fédéral à combler dans les délais prévus, au plus tard en 1984, les lacunes de l'armement de notre armée, quitte à augmenter de 120 à 160 millions de francs les dépenses militaires annuelles.

Cette attitude déterminée des représentants de notre peuple mérite la gratitude de la Société suisse des officiers et la fortifie dans sa volonté d'œuvrer pour une armée forte.

Je remercie aussi mes camarades du Comité central, les dirigeants des sections et surtout la Commission «Volonté de défense», qui, ces derniers mois, se sont engagés pour faire triompher notre cause.

Congrès international de la presse militaire de l'UEO

Le 2e congrès international de la presse militaire de l'UEO s'est déroulé du 18 au 22 septembre 1978 à Lugano. Le programme permettait d'acquérir un aperçu complet des diverses branches de la défense générale. Les participants ont pu entendre des exposés et assister à des démonstrations relatifs à la protection civile, à la défense nationale économique, à l'armée (démonstrations de tir) et notamment à notre système de milice (activité volontaire hors service).

Cette manifestation, organisée de façon magistrale, a fait une très forte impression sur les journalistes militaires des 11 pays européens qui y ont pris part. Nos remerciements et félicitations pour cette réussite vont à ses artisans: nos camarades de la Société des officiers de Lugano, le colonel Roberto Vecchi, président du Comité d'organisation, le colonel Torriani, rédacteur en chef de la *Rivista Militare della Svizzera Italiana,* le divisionnaire Wetter, rédacteur en chef de la *Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift.*

Ce congrès était lié à la célébration du cinquantenaire de la *Rivista Militare della Svizzera Italiana.* Le fascicule de cette revue, édité à l'occasion du jubilé, donne un bon aperçu des efforts déployés par nos camarades du Tessin pour l'affermissement de la volonté de la défense dans nos régions de langue italienne.

Je ne voudrais pas manquer de féliciter vivement la *« Rivista »* de ce beau jubilé.

Votre président

Novembre 1978 Colonel W. KÄLIN